

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 19 Octobre, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Madame BUZARÉ Arlette, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – FRÉOUX Annette – GUILLOU Annick – HENRIQUEZ Françoise – MORIO Estelle – PEZENNEC Micheline
Messieurs LE GROGNEC Pierre-Yves – LEMARCHAND Didier – NICOLAS Bernard

Absences excusées - Procurations

Madame GARANGÉ Anne-Marie donne pouvoir à Madame FRÉOUX Annette
Madame SOARES Brigitte donne pouvoir à Madame PEZENNEC Micheline
Monsieur LE STUNFF Patrice donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette
Monsieur LE GUENNEC Gwénaél donne pouvoir à Monsieur BERNARD Nicolas
Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie
Monsieur DANIEL Joël

Absent : /

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Annette FRÉOUX

Date de la convocation : 13 Octobre 2023

Date de l'affichage : 13 Octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 14

2023-39 CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES NÉCESSAIRES À LA PRÉPARATION DES REPAS À LA MAPA : RÉSULTAT ET SIGNATURE DU MARCHÉ 2024/2026

Le marché de restauration arrive à terme en fin d'année. Une consultation a été lancée pour le renouveler. Quelques modifications ont été apportées par rapport au marché précédent. En effet, au cours de l'année écoulée, nous avons rencontré de grosses difficultés à remplacer l'agent en poste de cuisine lors de son absence de plusieurs mois. Les agents en place étaient donc amenés à « tourner » sur le poste de cuisine, mais certains agents étaient peu à l'aise sur ce poste. Une réunion a donc été organisée par les élus et direction du CCAS pour connaître la position des agents sur l'externalisation ou non de la restauration. La majorité du personnel a souhaité poursuivre avec un cuisinier en interne. La direction du CCAS a pris en compte ce souhait mais a proposé de tenir malgré tout compte des difficultés de certains agents dans la préparation des repas et a rajouté dans les clauses du marché la

possibilité pour le fournisseur sur demande du CCAS, de fournir les repas préparés au-delà de 10 jours d'absence de l'agent de cuisine.

Marché MAPA 01-2023

Procédure adaptée > 90K €

Marché de fourniture

Date d'envoi de la consultation : 18 août 2023

Date limite de remise des offres : 29 septembre 2023

11 retraits de dossiers, 3 dépôts : Transgourmet, Ansamble, API

Critères d'analyse des offres :

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

Prix : 30%

Valeur technique : 70% (menus détaillés et conformes à la demande avec une proposition en cas d'absence de l'agent de cuisine. ; pourcentage de frais, de circuits courts, de bio , saisonnalité fruits et légumes ; accompagnement, supports recettes, animations ; diversité des actions environnementales, sociales et sociétale.

Analyse des offres

			Transgourmet		Ansamble		API	
			note		note		note	
VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE 50%	Valeur qualitative de l'offre 30%	/6	2,25		5,75	0	6	0,2
	Logistique et qualité du suivi après vente 30%	/4	4		2,25	0	1,5	0
PRIX	Prix proposé 35%	/7	5,089	6,63 € TTC pas de prix pour la fourniture de repas	7	4,82 € TTC 10,39 € TTC repas	4,30	7,84 € TTC 19,62 € TTC
DVPT DURABLE		/3	1		2		3	
Total points			20	12,34	17		14,80	
Classement			3		1		2	

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** la signature du marché avec la société Ansamble.

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 20 Octobre 2023
 Pour le Président et par délégation,
 La Vice-Présidente du CCAS
 Arlette BUZARD

